



APPEL À PROJET

Pour la création du visuel officiel du Festival de Loire 2027

Le présent règlement, valant cahier des charges est opposable, à retirer sur le site internet

Date limite de dépôt du dossier de participation	Le 06/08/2026 à 12h00
--	-----------------------

SOMMAIRE

1. Introduction.....	p 1
2. Objet de l'appel à projet.....	p 2
3. Présentation du Festival de Loire.....	p 2
4. Enjeux, objectifs et cibles de communication.....	p 6
5. Conditions et processus de participation.....	p 7
6. Dossier de candidature.....	p 7
7. Création graphique et audition.....	p 8
8. Déroulement du processus de sélection.....	p 8
9. Indemnités.....	p 9
10. Propriété intellectuelle.....	p 9
11. Contraintes techniques, graphiques et livrables.....	p 11
12. Calendrier.....	p 13
13. Coordonnées et envoi des dossiers.....	p 13

1. Introduction

Orléans, capitale de la région Centre-Val de Loire et du département du Loiret, est située au bord de la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis le 30 novembre 2000. Communément appelé le fleuve royal, la Loire présente un patrimoine naturel, historique et architectural très riche, fortement ancré dans la ville d'Orléans.

Aussi, depuis 2003, Orléans organise **le Festival de Loire, le plus grand rassemblement européen de la marine fluviale. Tous les 2 ans**, cet événement d'envergure **nationale et internationale** est l'occasion **de rendre hommage à la Loire et de renouer avec l'histoire de la ville**. Orléans retrouve son port d'antan avec les mariniers et leurs traditionnels bateaux, gabares et chalands, leurs chants et récits d'autrefois. **Un rendez-vous singulier et festif**, au bord de la Loire, où les visiteurs (re)découvrent durant cinq jours **toute l'authenticité du patrimoine ligérien, les métiers et savoir-faire** qui s'y rapportent.

Implantés tout le long des quais jusque dans le cœur de ville, des centaines d'animations sont proposées pour tous les âges : découverte de la navigation, démonstrations nautiques, courses à la rame, animations pédagogiques autour de la Loire, de la biodiversité, des bateaux et des mariniers, spectacles, guinguettes, concerts, dégustation de saveurs locales... Les richesses du territoire sont mises à l'honneur.

Un festival dont **l'accès est entièrement gratuit** aux concerts, déambulations, spectacles de rues, animations jeune public... et aux grandes soirées événementielles qui célèbrent la Loire et ses bateaux, avec une grande parade pavoisée des bateaux en clôture du festival.

Depuis 2007 et à chaque édition, le Festival de Loire invite un pays et sa flottille qui nous font partager folklore, traditions et spécialités (en 2007, l'Allemagne avec le Danube ; en 2009, le Portugal avec le Douro et le Tigre ; en 2011, les Pays-Bas et ses canaux ; en 2013, l'Italie avec le Pô et la lagune de Venise ; en 2015, la Pologne avec la Vistule ; en 2017, l'Espagne avec l'Ebre ; en 2019, l'Angleterre avec la Tamise ; en 2021, pour la 10^{ème} édition, tous les fleuves déjà invités sont revenus ; en 2023, pour les 20 ans de la création du festival, le Canada/Québec avec le fleuve Saint-Laurent et la région invitée du Pays basque ; en 2025, les lacs alpins – France, Italie et Suisse).

Quelques repères clés :

- Le plus grand rassemblement de la marine fluviale d'Europe
- 5 jours de fête la dernière semaine de septembre
- 500 000 visiteurs en moyenne durant les 5 jours
- Plus de 220 bateaux de Loire et de fleuves français
- Un pays invité et sa flottille
- Quelques 700 mariniers
- Plus de 300 spectacles gratuits
- Une centaine de stands et d'exposants ligériens, une dizaine de guinguettes traditionnelles
- Une vitrine unique pour les entreprises, associations et collectivités du territoire
- Une visibilité forte pour les partenaires

Le Festival de Loire est un des événements majeurs de la ville d'Orléans, tant en termes de rayonnement que d'attractivité sur le territoire.

2. Objet de l'appel à projet

Dans ce cadre, la mairie d'Orléans lance un appel à projet (A.P.) pour la réalisation du visuel officiel de l'édition 2027. Cette création visuelle portera l'identité de l'événement et contribuera à son rayonnement local, national et international, reflétant l'authenticité du patrimoine ligérien, profondément ancrée dans le territoire.

Cet A.P. est lancé par la mairie d'Orléans, avec pour objectif de sélectionner un opérateur chargé de concevoir l'affiche et un certain nombre de déclinaisons. La création graphique envisagée constitue une œuvre de l'esprit protégée par le Code de la propriété intellectuelle et notamment les articles L.111-1 CPI et L.121-1 CPI.

3. Présentation du Festival de Loire 2027

Le projet visuel devra incarner toute la richesse et la diversité du Festival de Loire, événement majeur qui, depuis 12 éditions, célèbre la Loire, ses embarcations et celles et ceux qui la vivent.

La naissance du Festival de Loire

Plongez au cœur d'Orléans, une cité façonnée par la Loire, ce fleuve bouillonnant qui fut, des siècles durant, l'artère vitale de la région. Entre le 17^e et le 19^e siècle, ses eaux animées formaient une véritable autoroute fluviale, où des centaines de bateaux sillonnaient sans relâche, transportant marchandises et vivres vers Paris. Orléans, port majeur et carrefour des échanges, battait alors au rythme des marinières et des embarcations, son destin intimement lié à celui du fleuve.

Avec l'arrivée du chemin de fer, cette effervescence s'est peu à peu estompée. La ville s'est détournée de ses quais, et la Loire, autrefois si vivante, est devenue une figure plus discrète du paysage.

En 2000, le classement du Val de Loire par l'UNESCO réveille la mémoire du fleuve. Dans le même élan, la municipalité engage la réhabilitation des quais : ces berges rendues aux Orléanais appellent à être animées et célébrées. Trois ans plus tard, naissait le Festival de Loire **pour célébrer l'âme ligérienne : le fleuve et son histoire**. Cet événement, porté par la municipalité, est **bien plus qu'une fête : c'est un voyage dans le temps**. Les bateaux traditionnels — fûtreaux, toues, plates de Loire — reprennent possession des eaux du dernier fleuve sauvage d'Europe. Parmi eux, l'Inexplosible et le bateau Lavoir, figures familières amarrées à l'année sur le fleuve, retrouvent toute leur majesté. Les voiles se déploient, les girouets s'animent : ce décorum si singulier transforme les quais en un port d'antan ressuscité, où savoir-faire, patrimoine et richesse écologique se mêlent.

Sur l'eau et le long des berges, les scènes s'éveillent : chants de marins, concerts tous styles confondus, spectacles et animations rythment les journées de jour comme de nuit. À mesure que le soleil décline, les baluches illuminent les quais. Les festivaliers dansent, trinquent dans les nombreuses guinguettes, et la fête bat son plein jusqu'au bout de la nuit.

Aujourd'hui, **le festival est une ode à ce passé vibrant**. Il invite chacun à redécouvrir la Loire, non comme un simple cours d'eau, mais comme **un patrimoine vivant, une source d'inspiration toujours renouvelée, et un héritage à transmettre**.

Sur les perrés... l'histoire prend vie

Ici, se joue une pièce de théâtre à ciel ouvert. Orléans retrouve son port d'antan et le public est immergé dans l'ambiance de la grande époque où la batellerie battait son plein.

De la toue cabanée à la plate de Loire, en passant par le fûtreau ou la coche d'eau, tous les types d'embarcations se donnent rendez-vous et tous les visages de la Loire se retrouvent à Orléans. Le public se laisse embarquer à bord pour découvrir la Loire autrement grâce à la navigation à la voile, rythmée par les anecdotes et les récits passionnants des bateliers. Ce sont également des moments uniques de rencontre avec les mariniers et leur savoir-faire : cordier, charpentier, pêcheur... dans un esprit de partage et de transmission.

Côté quai du Roi... le Village des découvertes enchante petits et grands

Ici, trois pôles pédagogiques et ludiques distincts se mêlent pour apprendre en s'amusant ! À la fois convivial, instructif et familial, ce Village des découvertes invite les enfants à explorer en s'amusant et les adultes à approfondir leurs connaissances sur diverses thématiques en lien avec la Loire. Au sein du Village des découvertes, le festival s'attache à proposer des animations inclusives et pluridisciplinaires pour faire découvrir aux plus jeunes la marine fluviale. En 2025, près de 7 500 écoliers du territoire ont participé aux ateliers éducatifs et récréatifs. Ici, on rit, on joue, on apprend en s'amusant, on s'ouvre à la culture ligérienne !

- **Quartier du Roi, la cour de récréation** : une véritable salle de classe, des jeux éducatifs et récréatifs, des histoires contées, une structure de jeu grandeur nature... un espace pour les petits aventuriers !
- **Quartier Loire, le labo des curiosités** : une immersion propice à l'éveil de la curiosité des petits scientifiques, autour de sujets tels que la biodiversité aquatique et des zones humides, la faune et la flore, le fonctionnement du fleuve, le réchauffement climatique, ou encore le cycle de l'eau. Cet espace est dédié à la sensibilisation et à la médiation scientifique et environnementale.
- **Quartier Cadou, l'espace ludo-pédagogique** : place aux artistes en herbe ! Les visiteurs y retrouvent des jeux de construction, des activités artistiques.

Sur l'eau, sur les quais et en centre-ville... le spectacle est partout

Le spectacle est partout et en continue, **en Loire comme à terre**, de **jour comme de nuit** : villages thématiques, animations artistiques, concerts, spectacles de rue... tout concourt à créer une **expérience festive, vivante et sensorielle**. **Trois grands rendez-vous phares** rassemblent les visiteurs lors d'un moment suspendu et convivial :

- Le vendredi soir : la parade nocturne des bateaux
- Le samedi : le spectacle pyro-symphonique
- Le dimanche après-midi : la grande parade des bateaux

Tout au long des quais... place à la gastronomie

Une trentaine d'artisans et de professionnels ligériens sont présents pour enchanter les papilles des visiteurs avec leur savoir-faire et leur produits locaux, et ainsi faire découvrir toute la richesse du Val de Loire. S'ajoute à cela la présence de guinguettes pour savourer un bon repas entre amis, en famille ou entre collègues, en trinquant le regard perdu dans les reflets du fleuve... le tout dans une ambiance détendue, en musique, avec rires et bavardages.

En 2027...

La prochaine édition du Festival de Loire se déroulera **en septembre 2027**. Pour ce 13^{ème} rendez-vous, comme le veut la tradition, un invité sera mis à l'honneur : un pays avec son fleuve. Patience... son nom sera révélé dans les prochains mois ainsi que les dates.

4. Enjeux, objectifs et cibles de communication

4.1. Enjeux de communication

Le visuel officiel du Festival de Loire est le premier vecteur d'identification de l'événement auprès du grand public. Il joue un rôle fondamental dans la valorisation de la singularité de la manifestation, de son ancrage territorial et de son ambition artistique.

Il doit :

- **Affirmer la grandeur et l'ampleur du Festival de Loire à Orléans** comme le **rendez-vous incontournable du patrimoine fluvial de France et d'Europe**
- Donner envie, interroger, séduire un large public
- Être lisible et identifiable à différentes échelles et supports

4.2. Objectifs de communication

- **Renforcer la notoriété du Festival de Loire à Orléans**, à l'échelle nationale et européenne, comme l'événement phare du rassemblement de la marine fluviale, attaché à rendre hommage à la Loire sauvage et à ceux qui la font vivre.
- **Valoriser la richesse de l'événement**, bien au-delà du fluvial : un rendez-vous populaire, festif et convivial, gratuit et ouvert à tous, avec spectacles, concerts, jeux, animations pédagogiques, rencontres et partage avec des acteurs locaux du territoire...
- **Fédérer et mobiliser** les différents publics

4.3. Cibles de communication

Le Festival de Loire est un événement gratuit qui s'adresse et touche une multitude de publics. Des personnes averties ou professionnels de la marine fluviale venant des quatre coins de France et d'Europe, aux familles se donnant rendez-vous pour profiter des diverses animations avec leurs petits moussaillons, en passant par les adolescents se retrouvant pour trinquer dans une guinguette

ou les retraités venus se balader et (re)découvrir l'univers de la batellerie d'antan. La richesse de l'événement est donc un vecteur de communication fort afin que chaque public y trouve son intérêt.

5. Conditions et processus de participation

5.1. Conditions de participation

Peuvent candidater :

- Les artistes auteurs affiliés à la Maison des Artistes ou à l'Agessa
- Les agences de communication ou studios graphiques professionnels
- Les graphistes indépendants ou collectifs professionnels (numéro de SIRET ou équivalent obligatoire)

Les candidats devront justifier d'une expérience dans la création visuelle culturelle ou événementielle (références). Ils devront également justifier de leurs obligations sociales et fiscales (Attestation URSSAF, DGFIP).

Les candidatures portées par des étudiants ne sont pas éligibles.

5.2. Processus de participation

Cet A.P. se déroule en deux phases :

- Une première phase sur dossier de candidature
- Une seconde phase avec création graphique et audition

6. Dossier de candidature (phase 1)

Le dossier devra **obligatoirement** contenir les éléments suivants :

- Une note d'intention d'une page maximum, exposant votre vision, votre approche créative et votre compréhension du projet
→ **À noter** : dans le cas de l'utilisation de l'IA dans le cadre de votre métier, nous demandons de préciser la méthodologie de travail adoptée : le(s) logiciel(s) utilisé(s), les process et règles d'utilisation de(s) outil(s), les étapes de traitement et toute autre information nous permettant de juger du niveau de l'usage de l'IA.
- Un portfolio ou dossier de références au format PDF (10 pages max.), indiquant pour chaque projet : le commanditaire, le contexte et la date. Le portfolio doit illustrer une expérience avérée dans des domaines proches de la commande : événementiel culturel, commandes publiques, communication territoriale, affiches de festivals ou de manifestations grand public, etc.
- Un justificatif de statut professionnel de l'année en cours (SIRET, Maison des artistes, etc.)
- La note d'engagement du candidat datée et signée

Aucune création graphique n'est demandée à ce stade. Les candidats sélectionnés seront invités à développer une proposition dans une seconde phase rémunérée.

7. Création graphique et audition (phase 2)

À l'issue de la phase 1, **jusqu'à cinq candidats** seront retenus pour participer à la phase 2. Les propositions graphiques transmises devront être en adéquation avec ce qui est attendu par le jury de sélection (lisibilité, singularité, enjeux, objectifs, respect des contraintes...).

Les candidats sont libres de proposer une ou plusieurs pistes graphiques et de présenter leur(s) piste(s) sous différentes déclinaisons.

8. Déroulement du processus de sélection

La sélection s'effectuera en deux phases distinctes, selon des modalités garantissant l'équité de traitement entre les candidats, la transparence du processus et la qualité des propositions retenues.

8.1. Phase 1 – Présélection des candidats admis à concourir (dossier de candidature)

Non rémunérée, sans création graphique.

Un comité technique de présélection, composé de membres de l'équipe projet (responsables et chefs de projet événementiel et communication), examinera l'ensemble des candidatures recevables. Ce comité retiendra jusqu'à cinq candidats, sur la base des éléments fournis dans leur dossier, au regard des critères suivants :

- **Capacité à appréhender et retranscrire l'ADN du Festival de Loire.** La note d'intention doit démontrer que le candidat a compris la singularité de l'événement. Le jury vérifiera la clarté de la démarche artistique envisagée, la cohérence avec les enjeux de communication et la capacité à produire et piloter une création graphique jusqu'à sa livraison.
- **Qualité et pertinence des références présentées.** Le jury appréciera la pertinence de la sélection (qualité plutôt que quantité), la lisibilité d'une identité graphique propre au candidat, ainsi que la capacité à contextualiser chaque référence (commanditaire, contexte, partis pris créatifs). La diversité des projets présentés, illustrant une polyvalence sur différents supports, sera également valorisée.
- **Professionalisme administratif et juridique.** Il s'agit de la conformité du dossier aux conditions de participation : le candidat doit être en mesure de justifier d'une activité professionnelle régulière (artiste-auteur affilié à la Maison des Artistes ou à l'Agessa, agence, studio ou graphiste indépendant avec SIRET en cours de validité). Ce critère est éliminatoire : tout dossier sans justificatif d'immatriculation valide sera déclaré irrecevable.

À l'issue de l'examen des dossiers retenus, les candidats présélectionnés recevront un mail pour les informer de leur participation à la seconde phase.

8.2. Phase 2 – Création graphique avec audition et sélection finale

Indemnisation, avec création graphique.

Les candidats seront invités à présenter leur démarche créative et leur proposition graphique devant un jury, composé de membre de l'équipe projet ainsi que des élus en charge de l'événementiel et de

la communication. Ces auditions, d'une durée de 30 minutes par candidat (exposé et échanges compris), se tiendront sur une demi-journée.

À l'issue des auditions, le jury retiendra **un lauréat**, sur la base des critères suivants :

- **Impact visuel et lisibilité.** L'affiche doit capter l'attention immédiatement et fonctionner à toutes les échelles : du timbre numérique à l'affichage urbain de 2 m². Le jury examinera l'équilibre entre composition, contraste, hiérarchie visuelle et lisibilité des mentions obligatoires.
- **Pertinence par rapport aux enjeux et aux objectifs de communication susmentionnés.** L'adéquation du visuel avec l'identité du Festival de Loire : incarner l'âme ligérienne, le caractère festif, populaire et gratuit de l'événement, ainsi que son rayonnement national et européen. Orléans doit être reconnaissable dans l'affiche.
- **Originalité et créativité.** Le jury sera attentif au caractère singulier de l'approche graphique, à la cohérence de l'univers visuel développé avec le sujet et à la capacité du candidat à défendre ses partis pris créatifs lors de l'audition.
- **Adaptabilité sur différents supports et facilité d'utilisation**
La facilité à décliner le visuel, entièrement ou partiellement, sur l'ensemble des formats cités dans le présent appel à projet. Le jury vérifiera que les éléments graphiques sont pensés pour une déclinaison simple et cohérente pour tout autre format nécessaire à l'événement (signalétique, goodies, etc.)

Les candidats finalistes non retenus recevront un e-mail de notification avec les résultats.

9. Indemnités

Chaque candidat finaliste non retenu dans la phase 2 percevra **une indemnité forfaitaire de 250 € HT**, versée sur présentation d'une facture.

Le lauréat se verra adresser un courrier l'informant du résultat de l'appel à projet en lui précisant que nous entrons dans une phase de finalisation du visuel officiel et des déclinaisons, qui engendrera la cession des droits patrimoniaux d'auteur afférents à l'œuvre. Cette cession des droits donnera lieu à une **indemnisation forfaitaire de 4 000 € HT**.

Les modalités de versement s'effectueront sur présentation de facture, avec un délai de paiement de 30 jours fin de mois à compter de la date de réception de celle-ci.

10. Propriété intellectuelle

Dans le cadre de l'appel à projet, il est entendu que l'ensemble des créations produites par le lauréat fera l'objet **d'une cession intégrale et exclusive des droits de propriété intellectuelle** au profit de la structure commanditaire, la mairie d'Orléans.

10.1. Étendue de la cession

La cession porte sur **l'ensemble des droits d'exploitation, sans limitation de durée** — les parties en étant expressément d'accord — ni de territoire, conformément aux dispositions de l'article L.131-3 du Code de la propriété intellectuelle (CPI).

Les droits cédés comprennent notamment :

- Le droit de reproduction
- Le droit de représentation
- Le droit d'adaptation et de modification
- Le droit de diffusion, sur tous supports, existants et à venir

L'organisateur, la mairie d'Orléans, pourra ainsi exploiter librement ces créations, y compris par l'intermédiaire de tiers mandatés, dans le cadre de ses actions de communication, édition, promotion ou tout autre usage entrant dans ses missions.

Toute adaptation respectera l'esprit de l'œuvre. L'auteur sera informé en cas de modification importante, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'intégrité des œuvres.

10.2. Nature des créations concernées

La cession couvre l'ensemble des éléments créés dans le cadre du concours, notamment :

- Maquettes
- Dessins
- Illustrations
- Photographies
- Schémas
- Polices de caractère spécifiques

Et plus généralement, toutes créations originales produites, quel que soit leur format ou support.

10.3. Détail des droits cédés

- **Droit d'usage**
Droit d'exploiter librement les éléments produits, à toutes fins utiles pour la structure commanditaire, qu'elles soient non lucratives pour ses besoins en matière d'information et de communication et commerciales pour la réalisation d'objets publicitaires.
- **Droit de reproduction**
Droit de reproduire ou faire reproduire tout ou partie des éléments, sur tous types de supports (papier, numériques, multimédia, etc.), existants ou à venir, sans limitation de nombre.
- **Droit d'adaptation**
Droit de modifier, adapter ou faire évoluer les créations, en tout ou partie, y compris en les intégrant dans d'autres œuvres.

- **Droit de représentation**

Droit de diffuser ou faire diffuser les créations, par tous moyens et sur tous supports, y compris par des réseaux de télécommunications, connus ou à venir.

10.4. Cession à des tiers

La mairie d'Orléans, en tant que titulaire des droits patrimoniaux, se réserve le droit de céder tout ou partie de ces droits à des tiers.

10.5. Acceptation des conditions

La participation à l'appel à projet vaut **acceptation pleine et entière** des conditions de cette cession de droits. Le nom de l'auteur de la création sera mentionné sur l'affiche et pourra l'être sur les supports de diffusion.

10.6. Responsabilité et obligation de l'auteur

Il est interdit à l'auteur de revendre à des tiers, pour tout type de divulgation et d'exploitation que ce soit, les produits de la présente commande et les droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés, ainsi que de créer ou faire créer tout ce qui pourrait en constituer une contrefaçon ou une imitation. Il lui est de même expressément interdit d'en autoriser l'usage même à titre gratuit.

L'auteur ne pourra faire aucun usage, ni utilisation des éléments graphiques produits, même partiels (excepté pour la promotion de son travail, ou dans le cadre de sa participation à des contrats publics dans son domaine de compétence).

Il garantit l'originalité, au sens conféré à ce mot par le droit de la propriété intellectuelle, des éléments graphiques fournis ainsi que celle de toute création ayant été incorporée à ces éléments. Il aura à ce titre l'obligation de vérifier par tous moyens – sous peine de son entière et exclusive responsabilité – que la création proposée ne présente pas de similarités telles avec d'autres créations, que les droits reconnus à la mairie d'Orléans puissent être contestés par des tiers pour défaut d'originalité ou contrefaçon.

Il garantit à la mairie d'Orléans l'exercice paisible des droits cédés. A ce titre, sa responsabilité directe et exclusive sera engagée en cas de contentieux portant sur l'une quelconque des dispositions évoquées ci-dessus. Il garantira à ce titre à la mairie d'Orléans le remboursement du prix de la commande, la prise en charge de tous frais de justice ou des dommages et intérêts auxquels pourrait être condamnée la mairie d'Orléans dans le cadre de ces contentieux.

11. Contraintes techniques, graphiques et livrables

Le visuel final devra être livré sous formats numériques modifiables (.AI, .EPS ou .SVG) avec les fichiers sources, ainsi que des déclinaisons pour impression (PDF HD) et diffusion numérique (Jpg et PNG).

11.1. Contraintes techniques et graphique pour la réalisation du visuel

- Fichiers natifs finaux livrés avec calques séparés et nommés (texte, illustrations, fond), les dossiers liens et fonts.
- Polices utilisées fournies et obligatoirement compatibles avec Windows et Mac
- Inscrire le titre usuel : « Festival de Loire, Orléans »
- Inscrire obligatoirement « 13^e édition », « Du XX au XX septembre 2027 », « Le plus grand rassemblement de la marine fluviale », « Un événement Mairie d'Orléans » (les dates du prochain festival seront transmises ultérieurement aux candidats sélectionnés pour la phase 2)
- Intégrer le bas de page de la mairie d'Orléans + les logos institutionnels (transmis ultérieurement aux candidats sélectionnés pour la phase 2)
- Intégrer le logo générique créé en 2009, il ne doit pas être obligatoirement l'élément central du visuel (transmis ultérieurement aux candidats sélectionnés pour la phase 2)
- Reconnaître Orléans dans l'affiche
- Un clin d'œil graphique à l'invité d'honneur de cette édition sera apprécié (les candidats retenus pour la phase 2 auront connaissance de l'invité d'honneur).
- Présence du nom de l'artiste en mention, en vertical, sur un des côtés de l'affiche
- Le visuel doit pouvoir être décliné aisément pour tous types de supports (affiches, flyers, signalétique, digital, etc.).

11.2. Graphisme

Pour cette nouvelle édition, l'équipe projet a le souhait de donner nouveau souffle au visuel officiel du festival. Depuis les trois dernières années, la création présente une vue de la Loire en direction des quais, comme pour signaler l'arrivée et les convergences des bateaux vers Orléans. Bien que très efficace et réaliste, cette vue démontre peu de la grandeur et de l'ampleur du Festival. Ainsi, ce nouveau visuel devra répondre à cet enjeu, quel que soit la technique et le style graphique privilégiés par le candidat.

11.3. Livrables

- Fichiers natifs finaux aux différents formats demandés ci-dessous
- Format principal : 40 x 60 cm
- Autres formats : A0, A2, A3, affichage urbain de 2m²
- Déclinaisons numériques horizontales, verticales :
 - 1920x1080 px
 - 1080x1920 px
 - 1080x1350 px
 - 1200x523 px
 - 288x432 px
- Déclinaison sur le tee-shirt officiel du Festival (contraintes techniques fournis ultérieurement)

À noter : Ces livrables ne sont pas obligatoires pour la présentation des propositions graphiques de la phase 2, mais bien pour l'issue de la prestation.

12. Calendrier

Calendrier prévisionnel :

- Lancement de l'A.P. : lundi 6 juillet 2026
- Clôture des candidatures : jeudi 6 août 2026
- Annonce des finalistes : vendredi 18 septembre 2026
- Réception des créations graphiques : vendredi 9 octobre 2026
- Auditions des finalistes : mardi 13 octobre 2026
- Désignation du lauréat à la suite de l'audition : vendredi 16 octobre 2026
- Livraison des fichiers finaux et fin de la prestation : lundi 30 novembre 2026

Les modalités de validation de l'affiche finale seront précisées avec le lauréat. La mairie d'Orléans se réserve la possibilité de solliciter le lauréat pour d'éventuels ajustements mineurs sur le fichier transmis, dans le respect de la création sélectionnée par le jury.

Par ailleurs, les dates communiquées sont susceptibles d'évoluer en fonction du calendrier du jury.

13. Coordonnées et envoi des dossiers

Les dossiers de candidatures doivent être transmis :

- **Par voie postale ou à l'accueil de la Mairie** à l'attention de Claire Migeon, avec la mention « Candidature A.P. – Affiche FDL 2027 » :

Mairie d'Orléans
Direction de l'Information Communication
Place de l'Étape, 45040 Orléans Cedex 1
(du lundi au vendredi 8h30 à 17h30; 17h le vendredi).

- Ou **directement sur le site internet de la Mairie d'Orléans ou du Festival de Loire**

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite, du jeudi 6 août 2026 à 12h sera considéré comme irrecevable. Aucune réponse ne sera adressée aux candidatures non sélectionnées.